



COMMUNE DE TANNAY

Election à la Municipalité du 29 mars 2026 (2^{ème} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Unis pour Tannay, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- que 1 siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Philipe FRANCOIS, né le 29 septembre 1963, originaire de Tannay, domicilié au chemin des Vallières 12 à Tannay, **élu tacitement Conseiller Municipal** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le(la) président(e) du bureau:



Le(la) secrétaire:

Tannay, le 11 mars 2026